

**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/**

**MONTREAL DIET DISPENSARY**

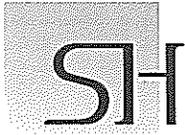
**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL /  
MONTREAL DIET DISPENSARY  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2020**

**SOMMAIRE**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	16



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du  
**Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary**

### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

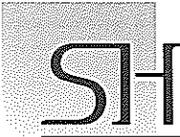
### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.





Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

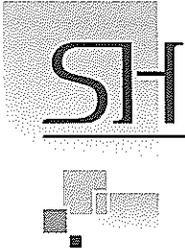
### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;





- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*Sophie Houle CPA Inc.*<sup>1</sup>

Montréal,  
Le 10 juin 2020

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A111691





## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du  
**Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary**

### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY**

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2020

Page 4

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Produits</b>		
Subventions (Annexe A)	1 059 783 \$	1 060 065 \$
Revenus d'autofinancement (Annexe B)	311 398	653 920
	<b>1 371 181</b>	<b>1 713 985</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 415	7 769
Apports alimentaires (Note 12)	155 574	153 176
Assurances	12 565	11 415
Combustible et électricité	9 267	8 962
Communications et site web	3 730	11 866
Cotisations	19 513	19 472
Dons de vêtements (Note 12)	-	11 320
Entretien et réparations	21 135	23 812
Fournitures de bureau et papeterie	9 057	6 130
Frais bancaires	3 618	3 099
Frais de déplacement et représentation	8 061	7 718
Frais de formation	11 474	5 674
Frais de gestion des placements	11 451	8 723
Frais reliés aux activités de financement	9 363	32 255
Matériel d'activités	11 522	12 081
Salaires et charges sociales	1 258 852	1 152 819
Services informatiques	14 363	14 158
Services professionnels	56 864	66 800
Taxes et permis	10 006	9 744
Télécommunications	8 777	7 891
	<b>1 643 607</b>	<b>1 574 884</b>
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges avant autres charges</b>	<b>(272 426)</b>	<b>139 101</b>
<b>Charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation d'origine interne</b>		
Initiatives reliées au plan stratégique (Note 9)	(63 123)	(40 300)
Entretien, réparations et honoraires d'expertise - immeuble (Note 9)	(18 333)	(8 864)
	<b>(81 456)</b>	<b>(49 164)</b>
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges</b>	<b>(353 882) \$</b>	<b>89 937 \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY**

Évolution des actifs nets  
Exercice clos le 31 mars 2020

	Affectés aux projets spéciaux	Affectés à l'acquisition et à l'entretien d'immobili- -sations	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2020 Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	186 646 \$	196 913 \$	139 975 \$	543 359 \$	1 066 893 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(63 123)	(18 333)	(8 415)	(264 011)	(353 882)
Investissement en immobilisations	-	-	5 824	(5 824)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	123 523 \$	178 580 \$	137 384 \$	273 524 \$	713 011 \$

	Affectés aux projets spéciaux	Affectés à l'acquisition et à l'entretien d'immobili- -sations	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2019 Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	226 946 \$	205 777 \$	140 183 \$	404 050 \$	976 956 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(40 300)	(8 864)	(7 769)	146 870	89 937
Investissement en immobilisations	-	-	7 561	(7 561)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	186 646 \$	196 913 \$	139 975 \$	543 359 \$	1 066 893 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY**

Situation financière

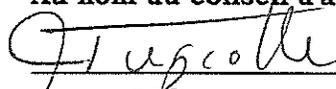
31 mars 2020

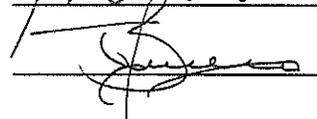
Page 6

	2020	2019
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	149 201 \$	69 644 \$
Placements temporaires (Note 3)	780 269	858 382
Créances à recevoir (Note 4)	12 371	10 782
Stocks	33 553	9 240
Frais imputables au prochain exercice	61 326	47 599
Placement réalisables au cours du prochain exercice (Note 5)	-	50 629
	1 036 720	1 046 276
Immobilisations corporelles (Note 6)	137 384	139 975
	1 174 104 \$	1 186 251 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 7)	147 696 \$	114 858 \$
Revenus perçus d'avance	2 720	-
Apports reportés (Note 8)	310 677	4 500
	461 093	119 358
<b>Actifs nets</b>		
Affectés aux projets spéciaux (Note 9)	123 523	186 646
Affectés à l'acquisition et à l'entretien et réparations d'immobilisations corporelles (Note 9)	178 580	196 913
Investis en immobilisations corporelles	137 384	139 975
Non affectés	273 524	543 359
	713 011	1 066 893
	1 174 104 \$	1 186 251 \$

Événement postérieur au bilan (Note 13)

**Au nom du conseil d'administration,**

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY**

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2020

Page 7

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(353 882) \$	89 937 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 415	7 769
Intérêts et distributions capitalisés au coût des placements	(31 145)	(25 922)
Pertes sur cession de placements	4 620	-
Pertes (Gains) non matérialisés(e) sur les placements	42 560	(4 206)
	(329 432)	67 578
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 10)	302 106	(9 292)
	(27 326)	58 286
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements temporaires	12 707	(118 191)
Encaissement de placements	100 000	101 853
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 824)	(7 561)
	106 883	(23 899)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	79 557	34 387
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	69 644	35 257
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	149 201 \$	69 644 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**1. Forme juridique et objectifs de l'organisme**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exempté des impôts sur le bénéfice. La mission de l'organisme est d'intervenir par la nutrition sociale auprès de femmes enceintes en situation de vulnérabilité pour favoriser la santé optimale du nourrisson, et ce, une femme enceinte, un nourrisson, une famille à la fois.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**Constatation des produits****Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Produits de placements**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de distribution de fonds et de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains (pertes) sur les placements sont constaté(e)s au moment où ils se produisent.

**Autres produits**

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés et qu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des activités-bénéfices sont constatés lorsque celles-ci ont lieu.

**2. Principales méthodes comptables (suite)****Apports reçus sous forme de biens et services**

Les dons sous forme de biens et services reçus à titre gratuit sont comptabilisés dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les bénévoles ont consacré de nombreuses heures afin de soutenir l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Régime de retraite**

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations déterminées. Les versements faits au régime sont constatés en charge annuellement. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations financières présentées dans les états financiers de l'organisme.

**Stocks**

Les stocks de coupons de lait et d'oeufs et de vitamines, qui sont distribués à un prix nul, sont constatés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Immeuble	2,5 %
Mobilier et équipement	20 %
Système téléphonique	20 %
Matériel informatique	30 %

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**2. Principales méthodes comptables (suite)****Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements dans des fonds d'investissement.

**3. Placements temporaires**

	Coût	2020	2019
Dans des fonds d'investissement:			
- Marché monétaire	11 741 \$	11 471 \$	23 205 \$
- Titres à revenus fixes canadiens	470 894	469 150	464 473
- Titres à revenus fixes non canadiens	49 502	42 311	47 849
- Stratégies non traditionnelles	113 272	104 163	112 685
- Actions titres canadiens	65 227	57 806	92 235
- Actions titres américains	72 938	63 593	83 856
- Actions - Autres que nord-américaines	34 713	31 775	34 079
	818 287 \$	780 269 \$	858 382 \$

Le portefeuille de placements est géré par un gestionnaire de placements selon la politique de placements adoptée par l'organisme afin d'optimiser ses revenus de placements pour rencontrer ses obligations futures.

**4. Créances à recevoir**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Subventions à recevoir	5 000 \$	5 000 \$
Comptes à recevoir	437	284
Taxes de vente à recevoir	6 934	5 498
	<b>12 371 \$</b>	<b>10 782 \$</b>

**5. Placement**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Certificat de placement garanti, au taux de 1,86 %, échu en juillet 2019	- \$	50 629 \$
Placement réalisable au cours du prochain exercice	-	50 629
	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**6. Immobilisations corporelles**

	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Terrain	52 222 \$	- \$	52 222 \$	52 222 \$
Immeuble	138 295	74 663	63 632	65 264
Mobilier et équipement	25 294	22 602	2 692	3 364
Système téléphonique	13 542	10 703	2 839	3 550
Matériel informatique	37 929	21 930	15 999	15 575
	<b>267 282 \$</b>	<b>129 898 \$</b>	<b>137 384 \$</b>	<b>139 975 \$</b>

**7. Crédoiteurs**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fournisseurs	17 326 \$	23 023 \$
Salaires et vacances courues à payer	130 370	91 835
	<b>147 696 \$</b>	<b>114 858 \$</b>

**8. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des subventions et apports non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de projet de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	4 500 \$	6 070 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	563 395	14 668
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(257 218)	(16 238)
<b>Solde à la fin</b>	<b>310 677 \$</b>	<b>4 500 \$</b>

**Sommaire**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale

274 421 \$ - \$

Agence de la santé publique du Canada

- Programme canadien de nutrition prénatale/PCNP

33 756 -

La Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants (Avenir d'enfants)

2 500 2 500

Centraide - Aide à la formation

- 2 000

**310 677 \$ 4 500 \$**

**9. Affectations d'origine interne**

Au cours des exercices antérieurs, le conseil d'administration a affecté des actifs nets non affectés aux initiatives reliées au plan stratégique. Durant l'exercice, l'organisme a utilisé un montant de 63 123 \$ (40 300 \$ en 2019) pour des charges afférentes au plan stratégique. En conséquence, au 31 mars 2020, les affectations se détaillent comme suit:

	<b>Solde au 31 mars 2019</b>	<b>Nouvelles Affectations</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Solde au 31 mars 2020</b>
<b>Actifs nets affectés aux projets spéciaux</b>				
Site Web	1 406 \$	- \$	- \$	1 406 \$
Initiatives reliées au plan stratégique	185 240	-	(63 123)	122 117
	<u>186 646 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(63 123) \$</u>	<u>123 523 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé un montant de 18 333 \$ (8 864 \$ en 2019) pour des honoraires d'expertise sur les travaux à être effectués sur l'immeuble. En conséquence, les actifs nets affectés à l'acquisition et à l'entretien d'immobilisations s'élèvent en date du 31 mars 2020 à 178 580 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Créances à recevoir	(1 589) \$	(709) \$
Stocks	(24 313)	4 778
Frais imputables au prochain exercice	(13 727)	(13 091)
Créditeurs	32 838	1 300
Revenus perçus d'avance	2 720	-
Apports reportés	306 177	(1 570)
	<u>302 106 \$</u>	<u>(9 292) \$</u>

**11. Régime de retraite**

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations définies lequel est administré par un autre organisme. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'organisme versé au régime s'élève à 75 738 \$ (79 977 \$ en 2019). Suite à l'entrée en vigueur le 1er janvier 2016 de la Loi 29 sur les Régimes de retraite privés, de nouvelles règles de financement ont été mises en place. Dorénavant, le financement du Régime se fera exclusivement sur une base de capitalisation; ce qui contribuera à en alléger le coût pour les organismes participants. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime interentreprises effectué au 31 décembre 2017, le régime ne présente aucun déficit de capitalisation.

**12. Opérations non monétaires**

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu, à titre de membre affilié de la Fondation OLO, des crédits pour l'achat d'œufs et de laits d'une valeur de 60 580 \$ (50 483 \$ en 2019). L'organisme a également reçu des dons de biens d'une valeur de 460 \$ (15 860 \$ en 2019) et, en 2019, des placements en actions cotées en bourse d'une valeur de 25 666 \$. De plus, Moisson Montréal a distribué à l'organisme 15 918 (11 539 en 2019) kilogrammes de denrées représentant une valeur de 90 735 \$ (65 774 \$ en 2019). Ces opérations ont été constatées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

**13. Événement postérieur à la date du bilan**

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction suit de près l'évolution. Suite au décret du gouvernement du Québec décrétant la fermeture des entreprises non essentielles pour combattre la propagation du COVID-19, l'organisme a fermé ses bureaux pour une période indéterminée. Cependant, afin de continuer à assurer la prestation des services aux bénéficiaires des mesures ont été prises et les employés ont été déployés en télétravail.

En date de la publication des états financiers, la direction n'est pas en mesure de déterminer à quel moment les activités de l'organisme reprendront normalement et quel sera l'impact sur ses revenus d'autofinancement pour le prochain exercice.

**14. Instruments financiers****Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**14. Instruments financiers (suite)**

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds d'investissement détenant des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

	2020	2019
<b>Annexe A - Subventions</b>		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
- Fonctionnement	392 538 \$	388 306 \$
- Mesure de santé publique 3.1 (SIPPE-SCEF)	13 635	25 592
- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	3 579	-
Agence de la santé publique du Canada		
- Programme canadien de nutrition prénatale/PCNP	241 639	275 395
- Ajustement d'une année antérieure	-	(8 508)
Emploi été Canada	7 967	5 764
Ville de Montréal		
- Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité	25 000	25 000
Interaction du quartier Peter-McGill (Avenir d'enfants)	-	6 238
La société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants (Avenir d'enfants)	10 000	10 000
Centraide		
- Fonctionnement	281 795	281 795
- Aide à la formation	3 050	-
Crédits achats apports alimentaires - Fondation OLO (Note 12)	60 580	50 483
Fondation Énergie Valero du Québec	20 000	-
	<b>1 059 783 \$</b>	<b>1 060 065 \$</b>

**Annexe B - Revenus d'autofinancement**

Dons	213 850 \$	401 442 \$
Dons en nature (Note 12)	91 195	107 300
Activités de financement	18 094	110 238
Ventes de publications et services	4 228	4 395
Intérêts et distributions de fonds mutuels	31 211	26 339
Pertes sur cession de placements	(4 620)	-
(Pertes) Gains non matérialisés sur les placements	(42 560)	4 206
	<b>311 398 \$</b>	<b>653 920 \$</b>